

Le 28 septembre 2017

Première réunion de l'assemblée constitutive provisoire de l'Université de Lille ce jeudi 28 septembre.

L'assemblée constitutive provisoire de l'Université de Lille s'est réunie pour la première fois ce jeudi 28 septembre pour se prononcer sur l'adoption des statuts de l'Université de Lille créée par décret du 11 septembre dernier.

Un vote très majoritairement favorable a été obtenu (46 voix pour / 4 votes contre / 6 abstentions / 4 refus de participer au vote).

Toutefois, le Code de l'Éducation exige que l'adoption des statuts soit obtenue à la majorité absolue des membres composant l'assemblée constitutive soit, en l'espèce, 56 voix.

Une nouvelle assemblée constitutive est par conséquent convoquée le jeudi 5 octobre à 10H afin de confirmer, à la majorité qualifiée, le vote d'aujourd'hui.

CONTACTS PRESSE

Cristelle Fontaine

Chargée de Communication -
Relations Presse
Université de Lille - Droit et Santé
cristelle.fontaine@univ-lille2.fr

Tél : 03 20 96 52 57